



RAPPORT DE GESTION

ANNEE 2009

BILAN ACTIF

L'actif immobilisé représente : **2 951 237 €**

Cet actif immobilisé, en diminution de 5.49 % par rapport 2008 est constitué :

Des immobilisations incorporelles : **11 945 €**
(brevets et droits similaires)

Des immobilisations corporelles : **978 345 €**

Elles sont ventilées comme suit :

-les installations techniques, matériel et outillage pour (matériel chalet de Chamonix)	3 529 €
-la salle d'escalade	198 504 €
-les terrains	349 634 €
-les constructions	426 678 €

Ces deux derniers postes concernent le chalet et le terrain de Combloux reçus en legs de Madame Ripert. La diminution de l'actif immobilisé correspond à notre politique d'amortissement.

Des immobilisations financières : **1 960 948 €**

Elles se composent :

-des participations pour elles représentent les parts sociales détenues par l'Association : dans le capital social de la SCI ACSE (19 990 €) auprès de la Caisse d'Épargne (20 000 €)	39 990 €
-des créances concernant les sommes avancées à la SCI pour	1 898 450 €
-et des autres immobilisations financières pour Il s'agit principalement du dépôt de garantie pour la SCI ACSE (bail Emphytéotique) et pour le chalet de Combloux.	22 508 €

L'actif circulant représente : **2 548 264 €**

Contre 2 291 542 € en 2008

Il s'articule autour :

-des créances : il s'agit pour l'essentiel de dons et legs à encaisser	203 911 €
-des valeurs mobilières de placement et disponibilités pour	2 334 792 €
-des charges constatées d'avance s'élèvent à	9 560 €

Les placements réalisés se font sur des produits de première catégorie non risqués.

BILAN PASSIF

Le passif s'articule autour de trois axes principaux :

Les fonds associatifs pour : **5 298 195 €**

Contre 5 162 465 € en progression de 2.63 %.

Ils se composent :

- des fonds associatifs sans droit de reprise pour un montant de : **913 153 €**
contre 914 983 € en 2008.

- des réserves constituées pour : **4 050 727 €**
elles correspondent aux résultats bénéficiaires réalisés sur les exercices antérieurs et devant servir à faire face aux dépenses du Chalet Vallot et au développement de projets nouveaux.
La progression de ces réserves est de 1.54 %.

- le résultat bénéficiaire de l'exercice pour **151 269 €**

-les autres fonds associatifs pour : **183 046 €**
Ce montant correspond à la subvention d'investissement reçue de la CAF, pour la Maison et la salle d'escalade.

Provisions et fonds dédiés pour : **65 967 €**

Les fonds dédiés sont alimentés par des subventions reçues et non encore affectées.

Les dettes s'élèvent à : **135 339 €**

Contre 122 653 € en 2008.

Ces dettes sont constituées principalement :

-des factures fournisseurs non parvenues en fin d'exercice et qui seront régularisées en 2010 pour :	56 413 €
-des dettes fiscales et sociales dues par ACSE pour : qui seront payées en début d'exercice suivant.	75 896 €
-et enfin des autres dettes pour :	1 140 €

LE COMPTE DE RESULTAT

Les produits d'exploitation sont de : **1 497 467 €**
 Les charges liées à la gestion d'ACSE de : **1 346 198 €**

L'activité 2008 de l'Association dégage un résultat excédentaire de : **151 269 €**

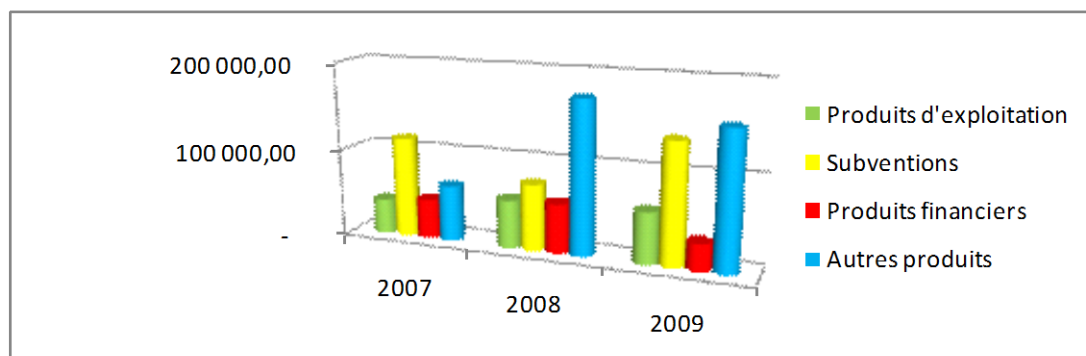
Les recettes d'exploitation proviennent :

A– De la production de biens et services pour : **49 996 €**

En légère baisse de 7,85 % par rapport à l'année précédente, il s'agit

-de la participation aux frais (journal) de la part de Janssen-Cilag	18 727 €
-de la sous location du Chalet Vallot (Action Sabrina)	15 490 €
-du produit de la location du chalet de Combloux (Mme Ripert)	14 446 €
-de la location de la salle d'escalade	1 314 €

EVOLUTION DES RESSOURCES (hors donations)



B– Des subventions d'exploitation pour **136 994 €**

En provenance de :

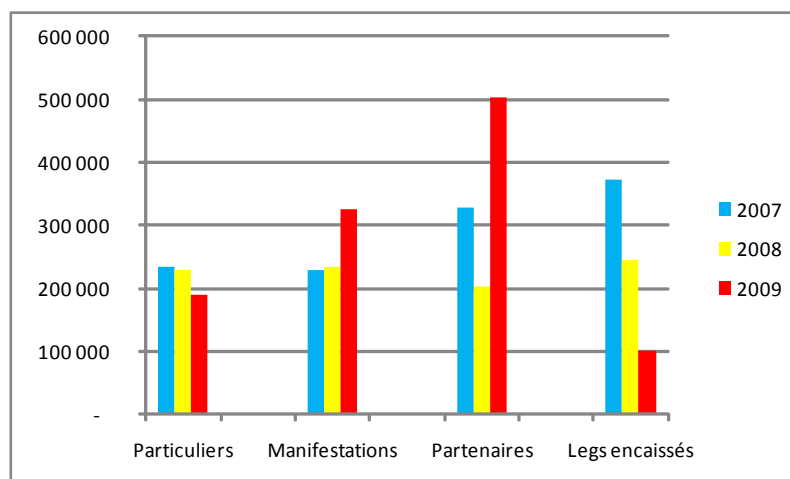
- la CNASEA	3 594 €
- de Jeunesse et Sport	45 064 €
- divers (Fondation Elisabeth, Institut du Cancer, Fonjep, Lacoste)	88 336 €

C– Les collectes atteignent **1 116 735 €**

Contre 909 752 € en 2008, en progression de 22.75 %

EVOLUTION PAR TYPE DES RESSOURCES 2004 - 2005 -2006 - 2007 - 2008 -2009

	2007	2008	2009
Particuliers	233 625	228 632	189 686
Manifestations	229 614	234 475	324 429
Partenaires	328 446	201 482	502 461
Legs encaissés	371 249	245 163	100 158
TOTAL	1 162 933	909 752	1 116 735



4

L'écart significatif sur le montant total reçu des partenaires correspond principalement à la régularisation sur 2009 de la subvention Johnson&Johnson 2008 (100 000 €).

D– Les autres produits **11 051 €**

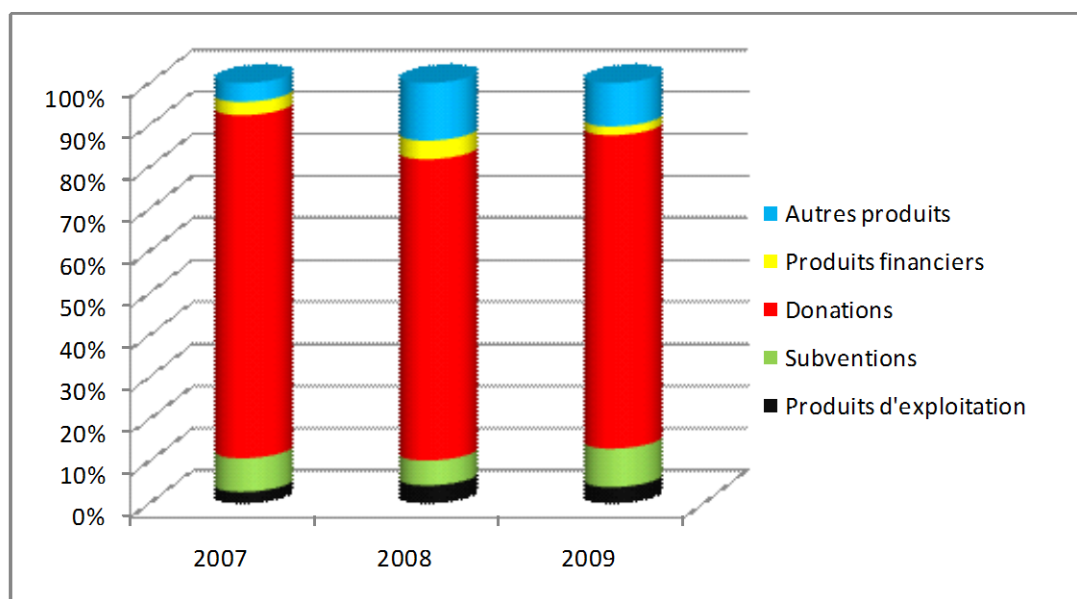
Il s'agit du remboursement des frais de formation

E– Produits financiers **30 667 €**

F– Produits exceptionnels (reprise sur dotation pour TH) **13 709 €**

G– Reprise sur fonds dédiés (ASSIB) **129 049 €**

REPARTITION DES RESSOURCES



Les dépenses en quelques chiffres

- les stages qui intègrent les frais annexes (entretien, assurance, téléphone, fournitures diverses, fluides etc...)	331 811 €
- le coût de la location de la maison (209 K€) et de la salle d'escalade (26 K€)	234 893 €
- la location des bureaux d'Annecy le Vieux	16 116 €
- les impôts et taxes et versements assimilés en progression de près de 28%	41 476 €
- les salaires et traitements (+ 17%) pour	377 549 €
- les charges sociales s'élèvent à	158 839 €
- les autres charges (redevance audiovisuelle, dépôt marque)	558 €
- les intérêts financiers (frais de garde)	142 €
- les dotations aux provisions pour	112 175 €
- impôts sur les sociétés consécutifs aux loyers encaissés pour Combloux	3 659 €
- engagements à réaliser sur attribution(ASSIB)	129 049 €

En résumé, malgré un environnement atone, l'année 2009 fait apparaître des résultats plutôt satisfaisants.

La collecte des dons est en très forte progression (+ 22%) alors que les dépenses n'évoluent que de 8%.

En conséquence, le résultat s'élève à 151 269 € contre 61 377 € en 2008.

Il vous est proposé d'affecter ce résultat en haut de bilan.

Concernant la SCI dont nous détenons 99,95% des parts sociales, les produits d'exploitation s'établissent à 213 459 € contre 198 883 €, soit + 7.33 %, alors que les charges d'exploitation passent de 183 984 € à 231 878 € (+26.03 %).

Cette évolution s'explique par une augmentation du loyer payé dans le cadre du bail emphytéotique au profit de la Commune de Chamonix (+ 4,06%) et surtout aux travaux d'entretien à hauteur de 11 843 € non budgétés initialement.

Le résultat de l'exercice est donc déficitaire de 16 502 €.